

25.11.2009

B7-0158/2009 }  
B7-0159/2009 }  
B7-0160/2009 }  
B7-0163/2009 } RC1/Am. 6

#### **Amendement 6**

**Reinhard Bütikofer, Franziska Katharina Brantner, Isabella Lövin, Raúl Romeva i Rueda**

au nom du groupe Verts/ALE

#### **Proposition de résolution commune**

**PPE, S&D, ALDE, ECR, EFD**

Un règlement politique du problème de la piraterie au large des côtes somaliennes

#### **Proposition de résolution commune**

##### **Paragraphe 8**

*Proposition de résolution commune*

*8. invite dès lors le Conseil à envisager la possibilité de mettre en place une nouvelle opération PESH d'ampleur limitée parallèlement à l'opération Atalanta pour contribuer à la formation des forces de sécurité du GFT, et ainsi harmoniser les initiatives existantes – menées notamment par la France à Djibouti et par l'Ouganda dans le cadre du programme de formation mis sur pied par l'AMISOM – en veillant à ce qu'ils entreprennent le même type d'action; à cet égard, salue l'approbation du concept de gestion de crise relatif au déploiement éventuel d'une nouvelle opération PESH en Somalie, mais insiste sur le fait que l'adoption du concept ne préjuge en rien de la décision d'activer une mission, laquelle ne peut être décidée qu'après un examen plus approfondi de la situation sur le terrain, en s'assurant que les droits de l'homme sont respectés, que les salaires sont payés, que l'équipement est livré et que les forces de sécurité formées sont intégrées dans des structures de commandement sous contrôle de l'État, de telle sorte qu'à leur retour, elles ne se retournent pas contre le gouvernement*

AM\797616FR.doc

*Amendement*

*8. se déclare réservé envers le concept de gestion de crise adopté, le 17 novembre 2009, par les ministres de la défense de l'Union européenne, concernant l'éventuelle formation en Ouganda, au titre de la politique européenne de sécurité et de défense, de 2 000 soldats somaliens et prie instamment le Conseil de présenter une stratégie politique crédible qui prenne en compte avec réalisme les perspectives de la mise en place en Somalie de structures étatiques et prévoie une contribution de l'Union européenne complétant véritablement la mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les efforts d'autres acteurs;*

PE428.777v01-00 }  
PE428.778v01-00 }  
PE428.779v01-00 }  
PE432.779v01-00 } RC1

*qu'elles sont censées protéger;*

Or. en

AM\797616FR.doc

PE428.777v01-00 }  
PE428.778v01-00 }  
PE428.779v01-00 }  
PE432.779v01-00 } RC1

**FR**

*Unie dans la diversité*

**FR**

25.11.2009

B7-0158/2009 }  
B7-0159/2009 }  
B7-0160/2009 }  
B7-0163/2009 } RC1/Am. 7

**Amendement 7**

**Reinhard Bütikofer, Franziska Katharina Brantner, Isabella Lövin, Raúl Romeva i Rueda**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution commune**

**PPE, S&D, ALDE, ECR, EFD**

Un règlement politique du problème de la piraterie au large des côtes somaliennes

**Proposition de résolution commune**

**Considérant G bis (nouveau)**

*Proposition de résolution commune*

*Amendement*

***G bis. considérant que des bateaux de pêche de nombreux pays profitent du désordre qui règne en Somalie pour pêcher, depuis 1990, dans la zone des 200 milles nautiques de ce pays, mettant ainsi en péril les moyens de subsistance des pêcheurs somaliens,***

Or. en

AM\797616FR.doc

PE428.777v01-00 }  
PE428.778v01-00 }  
PE428.779v01-00 }  
PE432.779v01-00 } RC1